

N/réf : CV/AH

## **Procès-Verbal de la 306<sup>ème</sup> séance de l'Assemblée d'Ecole du mardi 10 mars 2020**

---

### **Présences**

Consuelo Antille, CAT  
Ghali Chraïbi, E  
Georg Fantner, Ens  
Nicolò Ferrari, E  
Aïcha Hessler-Wyser, Ens  
Kamil Hajji, CI  
Vincent Lamirand, CI  
Ljubisa Miskovic, CI  
Aleksandra Radenovic, Ens  
Timo Rey, CI  
Caroline Vandevyver, Ens  
Tom Winandy, E

Kristin Becker, Déléguée des 2 AE au CEPF

### **Excusés**

Anas Beladda, E  
Jacqueline Morard, CAT  
Stéphane Vollet, CAT  
Michel Peiris, CAT

Frédéric Rauss, Médiacom  
Barbara Baumann Adjointe au Secrétaire Général

---

## Ordre du jour

### **Membres AE; la séance débute à 12h15**

1. Accueil
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de la 305<sup>ème</sup> séance
4. Discussion avec notre Déléguée au CEPF
5. Communications du bureau AE
6. Consultations interne du domaine des EPF : « Swiss Federal Institute of Technology for Environment and Sustainability » - PP AE
7. ACIDE : point de la situation
8. Communication des CF

### **Membres AE et Invités dès 13h15**

9. Communications de la Direction et réponses aux Questions AE par Barbara Baumann
  10. Règlement AE/LOI – Point de situation
- 

#### **1. Accueil**

Séance ouverte à 12h15 par Caroline Vandevyver, Présidente AE.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté, un point divers est ajouté. Barbara Baumann est absente, le point 9 ne sera pas abordé.

#### **3. Adoption du PV 305<sup>ème</sup> séance**

Les commentaires sont attendus sur le drive d'ici à la fin de semaine, ils seront ensuite considérés comme acceptés.

#### **4. Discussion avec notre Déléguée au CEPF**

Séance plénière du CEPF des 4/5 mars 2020 :

Révision partielle de l'Ordonnance sur le personnel : Plusieurs points ont suscité de la critique des offices (Office fédéral du personnel et Secrétariat d'Etat à l'économie) et du département. Le CEPF a décidé de vouloir éviter une procédure de co-rapport et le rejet de l'OPers révisée par le Conseil fédéral, et donc de repousser la révision de trois articles à la prochaine révision partielle de l'OPers, qui devrait avoir lieu dans une année déjà. Il s'agit des

articles sur l'invalidité professionnelle, sur la rente transitoire et sur le congé paternité. L'argument principal par rapport au congé paternité était de ne pas préjuger des résultats du référendum en cours.

Le dernier des quatre articles en suspens discutés concerne les heures d'appoint et heures supplémentaires (Art. 55). Le CEPF a décidé d'adopter la proposition du SECO : la révision envisageait d'exclure la rémunération des heures d'appoint et des heures supplémentaires pour les cadres (collaborateurs à partir de l'échelon fonctionnel 10). Mais le SECO estime que l'exclusion générale de la rétribution des heures supplémentaires non compensées va à l'encontre de la Loi sur le travail. Il a donc été décidé de supprimer « heures supplémentaires » dans les alinéas 3, 5 et 6 dans l'article 55.

Kristin Becker a pu obtenir deux choses : qu'en attendant la prime de fidélité de 5 ans ne soit pas supprimée et que ces articles à réviser ne soient pas discutés uniquement avec les partenaires sociaux en vue de la prochaine révision de l'OPers, mais aussi avec les commissions du personnel (ceci concerne plus l'ETHZ que l'EPFL). A noter que c'est déjà un problème à l'EPFL, car il n'existe pas de commission du personnel !

Info sur la séance du Conseil suisse des hautes écoles du 27.02.2020 : Le nouveau président du CEPF a donné des nouvelles du Conseil Suisse des Hautes Ecoles, i.e. conseil politique lié à la loi sur les Hautes Ecoles Suisse, où tous les cantons universitaires sont représentés. Dans ce conseil, présidé par le conseiller fédéral concerné, il y a les conseillers et conseillères d'état responsables de l'instruction des 14 cantons universitaires, ainsi que beaucoup de participant-e-s avec voix consultative, dont le président du Conseil des EPF, des représentants des étudiants, du corps intermédiaire, des enseignants et des partenaires sociaux (Nino Wilkes pour l'UNES, Stefan Morgenthaler pour les enseignants).

Ils ont décidé que le Conseil ne devrait pas faire de recommandations concernant les taxes d'études.

Consultation SITES: Les zurichoises ont décidé, comme nous, de faire une séance d'information, qui s'est mal passée. Il y a eu beaucoup de questions, il est ressorti l'impression que la décision a été prise avant de définir les contenus, sans consulter les personnes concernées, etc. Ce que l'on ne voit pas, c'est que c'est un dossier dont on parle depuis 20 ans. A voir comment notre AE considère sa PP, mais nous devrions agir comme d'habitude par rapport à ce qui s'est passé chez nous (i.e. plutôt bien). Le président du CEPF reprendra le dossier, ça sera rediscuté à la prochaine séance quand les résultats de la consultation seront disponibles.

Futures votation : cela n'a pas été discuté en Conseil, mais dans les coulisses, et il semble clair que c'est important que les deux présidents des EPF s'alignent sur les positions du Président du CEPF.

## 5. Communications du bureau AE

### Consultations

- 04.07.2019: Consultation interne sur le règlement de la commission de conciliation conformément à la loi sur l'égalité des chances pour le Domaine des EPF – **NA**
- 20.08.2019: Révision de la Directive pour l'utilisation de l'infrastructure électronique de l'EPFL (Lex 6.1.4) Info Session 26.09 (**DL 08.11**) GT: **Alexandra**, Stéphane, Anas, Ljubisa
- 20.09.2019: Projet ouverture CMS maturité suisse Info Session 03.10 (**DL 05.11**) GT: **Ghali**, Michel, Timo, Alexandra
- 07.10.2019: Projet d'ordonnance concernant la protection des données personnelles du personnel du domaine des EPF (OPD-EPF) Info Session 10.10.2019 (**DL 05.11**) GT: **Georg**, Nicolò, Jacqueline, Vincent
- 02.12.2019: Consultation interne sur le Plan Stratégique 2021- 2024 Info Session 12.12 (TBD) (**DL 11.02**) GT: **Aïcha**, Tom, Consuelo, Kamil. La Direction a dit qu'elle était extrêmement déçue de la PP qui était très négative avec aucun point positif.
- 16.03.2020 : Consultation interne LEX 6.2.1 : Directive pour la gestion de nom de domaines et LEX 6.3.2 : Directive concernant la validation des dénominations et sigles de site web. Anas, Aïcha, **Michel**, Ljubisa
- 25.03.2020 : Révision du Règlement disciplinaire (concerne les étudiants, c'est lancé par le DAF). Vincent, Alexandra, Stéphan, **Nicolò**

### Projets

- Prochaines élections : Dialogue avec l'AGEpoly pour voir les membres automatiques.
- Nicolò a organisé un GT concernant les awards juniors qui a mis sur pied un document qui est sur le drive, mais ce document sera discuté en avril. En rouge figurent les principales modifications par rapport au texte pour les seniors.

### Invitations

- Essai avec la Doyenne ENAC, no date yet
- Doyen STI
- Rencontrer le nouveau président du CEPF
- Rencontrer les présidents de chaque association

### Commissions

- **Accréditation institutionnelle** – réunion du comité de pilotage le 9 mars. Notre rôle sera de passer le message aux membres du campus qu'il y aura des auditeurs sur le campus. Le

bureau qualité d'accréditation va faire diverses communications, telles que des fact sheet, FAQ, site web, etc.

- **Projet « Harcèlement et comportements à risque »** - membre AE Consuelo Antille (CAT) et Ljubisa Miskovic (CI). Le 23 mars a lieu la journée nationale contre le harcèlement sexuel aux études.

Séance commune avec HV ETH : Est-ce que la réunion est indispensable ? Caroline ne participera pas. Alexandra Radenovic explique que les réunions, même petites, à Berne sont annulées, cela a donc du sens d'annuler. Nous avons également un devoir d'exemplarité. On pourrait garder la date pour faire une vidéoconf, mais cela ne remplace pas la séance qu'on doit reporter. Il y a les thèmes pour les Dialogues, et la réunion à Berne est trop tard pour les soumettre, mais cela peut être fait par les deux bureaux. On décide donc de reporter la séance commune. Pendant la discussion, on apprend que HV a annulé la séance.

#### Autres :

- Lex 1.1.2 : en consultation, sera abordée avec le point sur le règlement.
- Rapports d'activité 2019 : under preparation (Vincent a regardé avec Jocelyne, elle avait préparé des drafts, mais qui n'ont jamais été validés. Par contre, le format avec tous les chiffres pour les consultations est à remettre en cause. Un GT va regarder plus en détail ce qui a été fait et réfléchir à la forme à donner, si l'on veut faire évoluer ces rapports d'activité).

## **6. Consultation interne du Domaine des EPF : « Swiss Federal Institute of Technology for Environment and Sustainability » - PP AE**

Le groupe de travail n'a pas relevé de commentaires particuliers dans les PP. Georg Fantner pense surtout que le nom n'est pas adéquat car trop proche du nom des deux EPF alors que ce n'est pas une université. Les missions sont très différentes.

Le GT n'a pas pu se rencontrer pour préparer la PP de l'AE, entre autres en raison des vacances, et s'excuse pour la PP proposée en dernière minute. Concernant le fond: y a-t-il un vrai changement à part le nom ? Comment les instituts de l'EPFL qui concernent ces sujets seront-ils intégrés aux activités de cet institut ? Le futur du personnel des deux institutions existantes est également préoccupant. Le contenu de ce nouvel institut semble un peu léger. On a le sentiment qu'on ne comprend pas bien le contenu ni les enjeux, donc il ne faudrait pas dire qu'on soutient la création. Les commentaires sur la PP sont attendus jusqu'à demain.

## **7. ACIDE : point de la situation**

Timo les a contactés plusieurs fois, ils n'ont jamais répondu. Ils ont pu contacter une personne de Polydoc et de l'association des post-docs. Lors des consultations, on voit que ces deux associations s'expriment, mais pas l'Acide. Pourtant, Polydoc considère que ce n'est pas son mandat de représenter le CI comme partenaire social. Nous proposons de continuer les tentatives de les contacter. On pourrait également les inviter à l'AE, aller directement à une de leur réunion ou passer à leur bureau.

## 8. Communication des CF

En SB, il y a de gros soucis avec les hottes en chimie, avec un sous-dimensionnement qui implique qu'il faudrait tout reprendre ou alors alterner leur utilisation. Actuellement aucun professeur ne peut mener ses activités normalement. Cela va engager de gros coûts, autant pour les transformations que pour les projets.

Le Doyen STI a présenté en collège IMT une proposition de restructuration des instituts, dans laquelle les laboratoires de l'IMT seraient répartis entre les actuels IGM et IEL, avec une renomination : IMR pour Institut de Mécanique et Robotique, et IME pour Institut de Génie Microtechnique et Electrique (le nom en français n'est même pas clair, Institute of Micro and Electrical Engineering). Ce dernier chapeauterait les SMT et SEL et cela devrait permettre d'une part d'être plus transparent vis-à-vis des étudiants et d'autre part de profiter d'avoir plus de professeurs à disposition pour assurer l'enseignement en MT. Nous ne comprenons pas du tout ces deux arguments, car les sections gardent leur identité grâce à l'institut de recherche, et nous ne comprenons pas les motivations sous-jacentes. Il semble clair que cette démarche vient d'une demande de la Direction de restructurer la faculté, mais le chemin pris semble incompréhensible, lorsqu'on sait que la SMT est la plus grosse section de l'EPFL et qu'elle répond clairement à une demande des étudiants et du milieu professionnel. N'oublions pas que notre mission première est de former les ingénieurs dont la Suisse a besoin et non de manipuler les chiffres pour monter dans les classements internationaux. Les CF de la STI n'ont pas eu lieu depuis longtemps et l'AE va inviter le Doyen pour discuter des nombreux problèmes rapportés concernant la faculté. (A noter qu'au moment de la rédaction du PV, il semble qu'il y aura un prochain CF le 24 mars).

Il faut consulter les règlements des facultés, mais toute modification ou création d'institut devrait être approuvée par les CF puis cela doit être validé par la Direction. Par contre, il n'y a pas forcément de consultations. Il faut également consulter les conditions qui ont été négociées avec le canton de Neuchâtel, nous pouvons supposer que celui-ci n'approuvera pas de tels changements, sachant l'impact que l'IMT a sur son activité industrielle. L'AE gardera un œil attentif sur cette question.

## 9. Communications de la Direction et réponses aux Questions AE par Barbara Baumann

Ce point n'a pas été traité.

## 10. Règlement AE/LOI – Point de situation

Caroline Vandevyver a eu une réunion avec Tristan Maillard et Barbara Bauman pour discuter de notre proposition de LOI. Celle-ci n'a pas trouvé preneur auprès de la Direction, entre autres à cause de deux points : l'agenda des comités de Direction et la rencontre pour les VP avant nomination sont refusées. Si l'on exclut ces points, la LOI perd de sa substance, à part le fait qu'elle précise que l'AE voit le Président deux fois par an et le point sur la communication. Ces deux points pourraient être simplement modifiés dans le règlement de l'AE. Cela pose malgré tout un problème sur l'engagement mutuel de la Direction et de l'AE. Un compromis a finalement été trouvé : il y aura un préambule dans la LEX 1.1.2 (règlement qui décrit la consultation) concernant la participation, afin de bien définir ses contours. Les Zurichois ont un échange deux fois par année avec toute la Direction. Le deuxième point de notre règlement dit qu'on doit/peut faire des propositions à la Direction, mais celle-ci trouve qu'on n'en fait pas assez. Avec les prix, on va arriver avec une nouvelle proposition !

## 11. Divers

### Coronavirus

En Italie, la première mesure prise a été de fermer les Universités, alors qu'en Suisse, statistiquement, on est au-delà des chiffres de l'Italie au moment de cette décision. La Supsi a déjà fermé l'enseignement. Barbara n'étant pas là, on ne peut pas lui poser la question sur les projets de l'EPFL. (Au moment de la rédaction de ce PV, l'EPFL a annoncé fermer tous les cours de plus de 150 étudiants et proposer des cours en ligne).

### Elections :

Au vu du manque administratif, il faudrait voir le planning et voir ce qui a été fait. Nous ne pouvons pas organiser nous-mêmes les élections sachant qu'on est potentiellement candidats. Les mails pour appels à candidature devraient partir fin avril. Il semble que c'est problématique avec les listes qui doivent être extraites au 31 mars, et non à un autre moment. La liste des tâches à faire en amont est assez longue. Parmi elles, on peut en exécuter nous-mêmes certaines, mais pas toutes. Un dossier résumant toutes ces tâches a été mis sur le drive. Caroline va demander à Ed Bugnion ce qu'on peut faire, éventuellement en vue de simplifier le processus.